

## Médicament oncologique périmé : une seule patiente traitée au CHUV

Service de communication  
Rue du Bugnon 21  
1011 Lausanne

M: +41 79 556 60 00  
medias@chuv.ch

**Le Centre hospitalier universitaire vaudois n'a eu que très peu recours au médicament anticancéreux Thiotepa dont des doses périmées ont été écoulées dans plusieurs grands hôpitaux suisses. Seule une patiente adulte s'est vu administrer le médicament périmé en 2011.**

La patiente adulte a reçu deux doses de 300 mg de Thiotepa en septembre 2011, soit deux flacons administrés sur deux jours. Cette patiente n'était pas suivie par des médecins du CHUV et n'a été hospitalisée que pour ce traitement.

Le CHUV disposait à ce moment-là d'un stock de 60 flacons de ce produit, qui n'ont plus été utilisés. 24 flacons ont été envoyés à Swissmedic pour analyse. Par la suite, le CHUV n'a plus eu recours à ce médicament.